

# Cugandmag

Magazine d'informations municipales

## JUST RUNNING

COURSE À PIED  
TRIATHLON  
ATHLÉTISME

les Foulées du Mingot :  
1300 coureurs  
sur les 3 courses !



# Le Mot du Maire

## Un cœur de « bourg » qui se transforme...



proximité en les faisant vivre.

Un cœur de bourg c'est là où il se passe quelque chose, c'est là où l'on a envie d'aller, où l'on se rencontre. C'est aussi le lieu où chacun peut trouver au niveau des commerces et des services ce dont il a besoin, pour peu que dans son comportement d'achat, il juge important de disposer de commerces et services de proximité en les faisant vivre.

La dynamique d'un cœur de bourg repose sur ces réalités mais aussi sur la manière dont on peut s'y rendre, s'y déplacer, s'y stationner... Nous sommes là dans le domaine de l'aménagement urbain, un aménagement qui se raisonne et que nous réalisons progressivement en intégrant autant que possible l'évolution des modes de vie.

Pour l'heure, comme vous avez pu le constater, ce sont les travaux dans la rue des Bouffardières qui viennent de commencer. Ils devraient s'achever en septembre. Du côté de la rue Jean Moulin, la médiathèque se termine et très prochainement vous pourrez découvrir la nouvelle offre culturelle qui sera proposée. Juste à côté, le projet des futurs locaux périscolaire et jeunesse se précise, il est permis de croire en leur mise en service en début 2020.

Sur la place Vincent Ansquer, chacun a pu constater que le Crédit Mutuel a pris possession de ses nouveaux locaux, à la satisfaction du plus grand nombre au regard des nouveaux services offerts et des facilités de stationnement qui existent maintenant. Très prochainement, ce sont trois autres activités qui viendront s'implanter à proximité et confirmer la 1<sup>ère</sup> tranche de ce pôle commerces et services de proximité.

Du côté des équipements sportifs, avec un peu de retard lié à la charge de travail des entreprises du bâtiment, les nouveaux vestiaires de football vont dans quelques semaines sortir de terre... De même la réfection de la toiture de la salle omnisports va être engagée.

Ces nombreux projets viennent finaliser une réflexion, souvent engagée pour certains d'entre eux depuis plusieurs années. En fonction des besoins identifiés, des évolutions souhaitées, il s'agit bien d'anticiper et d'imaginer les futurs possibles. Notre mission d'élu, se situe là en gardant à l'esprit que « *la commune, c'est bien là où bat le cœur des hommes* ». Cette référence à Tocqueville que je cite fréquemment, c'est notre leitmotiv, un leitmotiv qui devrait prendre, avec la concrétisation des différents projets évoqués, sa pleine dimension en 2019.

Bien cordialement à vous

Le Maire,

Joël CAILLAUD

## Sommaire

 Conseil Municipal ..... p3	 Vie des entreprises ..... p11
 Libre Expression ..... p4	 Intercommunalité ..... p12
 Actualités Communales ..... p6	 Evénements ..... p14
 Informations Diverses ..... p8	 Urbanisme ..... p15
 Vie Associative ..... p10	 Etat Civil ..... p15

### Horaires Mairie

Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
de 9h00 à 12h30 et de 14 h à 17h00  
Le mardi : de 9h00 à 12h30  
Le samedi : de 9h00 à 12h00.  
Fermeture : le mardi après-midi  
N° Astreinte Mairie weekend  
à partir du samedi 12h : 06.84.38.41.37

### L' Accueil Enchanté

Accueil périscolaire et Centre de Loisirs  
Tél. 02.51.94.17.35 ou 06.82.06.64.48

### Déchetteries

LA BRUFFIERE :  
Saint Père, route de Treize-Septiers  
BOUFFERE : La Motte  
(demande de carte à faire en mairie)

#### Horaires

- lundi de 9h à 12h  
- mercredi de 14h à 18h  
- vendredi de 14h à 18h  
- samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h



### Horaires d'ouverture

Mercredi de 10h à 12h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de 16h à 17h30  
Vendredi de 17h45 à 19h  
Samedi de 10h à 12h

**Vie du Conseil municipal :** Remerciements à M. Pascal Thomas, conseiller municipal et adjoint depuis 1995.

En fin d'année, M. Thomas a en effet informé M. le Maire qu'il avait quitté la commune et de ce fait, son impossibilité de pouvoir poursuivre son mandat. M. le Maire exprime sa reconnaissance à M. Thomas pour son engagement et son implication durant ces 24 années au service de la commune.

## Conseil Municipal

### Les principales décisions prises par le Conseil municipal lors des séances du 13 décembre 2018, du 16 janvier et du 7 février 2019

#### 1/ Différents marchés de travaux et honoraires

Après les consultations engagées, différents marchés ont été attribués et validés par le Conseil municipal.

##### 1.1. Travaux rues des Bouffardières, des Martyrs Vendéens et Beau Soleil

Le programme des travaux avait fait l'objet d'une présentation dans le dernier Cugand Mag.

Le marché a été attribué à l'entreprise Blanloeil avec en sous-traitance pour l'assainissement, l'entreprise Loire Vendée Infrastructures (L.V.I.), pour un montant de 858 947,345 € HT (abstention élus d'opposition).

A ce montant, il convient d'ajouter la finition de la voirie qui sera assurée par le Conseil départemental estimée à 35 000 €, et l'effacement des réseaux électriques et la réfection de l'éclairage public pour un montant de 179 500 €, subventionné à 68% par le SyDEV (Syndicat d'Energie de la Vendée). (part communale = 58 203 €)

##### Calendrier prévisionnel des travaux :

###### Travaux d'assainissement :

- Du 28 janvier au 15 mars : du carrefour rue des Bouffardières (route de la Bruffière) à l'impasse des Bouffardières
- Du 18 mars au 26 avril : suite des Bouffardières, de l'impasse au croisement des rues de Belle Noue et des Fileurs
- Du 29 avril au 10 mai : rue des Martyrs Vendéens
- Du 13 au 24 mai : rue du Beau Soleil

###### Travaux de trottoirs et voirie :

- Du 3 au 28 juin : rue de Beau Soleil et des Martyrs Vendéens
- Du 1<sup>er</sup> au 26 juillet : rue des Bouffardières

###### Finition voirie : septembre

##### 1.2. Rénovation toiture salle omnisports Pierre Stépanovsky

Construite en 1985, la toiture de la salle est sujette à infiltrations et gouttières liées à sa vétusté et son ancienneté. La consultation engagée a pour objet la rénovation complète de la toiture, sous réserve de vérifier l'état de la charpente et de l'ossature générale de la salle.

Marché attribué à l'entreprise Girard-Hervouet (Clisson) pour un montant de 180 677,52 € HT.

##### 1.3. Construction des vestiaires de football – club house

Les différents travaux, hors aménagements extérieurs ont été décomposés en 10 lots. 35 entreprises ont répondu et l'attribution est la suivante :

		CANDIDAT RETENU	Commune	Montant HT
Lot 1	Gros œuvre – terrassements	Sarl LIMOUZIN MACONNERIE	Montaigu	170 000,00 €
Lot 2	Charpente métallique – métallerie	SAS TEOPOLITUB	Beaupréau-en-Mauges (49)	51 215,40 €
Lot 3	Couverture – étanchéité	SAS TEOPOLITUB	Baupréau-en-Mauges (49)	34 491,40 €
Lot 4	Menuiseries extérieures aluminium	Sarl CONCEPT ET MENUISERIE	Vezins (49)	42 276,47 €
Lot 5	Menuiseries intérieures bois	Sarl GODARD MENUISERIE	Saint-Fulgent	17 400,00 €
Lot 6	Cloisons sèches – plafonds	Sarl AFLUX PLAK	Beaurepaire	22 824,95 €
Lot 7	Revêtements de sols durs – faïence	Eurl BATICERAM	Gétigné	21 137,90 €
Lot 8	Peinture – nettoyage de mise en service	Sarl GD PEINTURE	Cugand	5 349,33 €
Lot 9	Ventilation – plomberie sanitaires	Sarl Pineau	Cugand	43 500,00 €
Lot 10	Electricité	SAS Eiffage Energie Systèmes	Montaigu	24 900,00 €
			<b>TOTAL HT</b>	<b>433 095,45 €</b>

##### Calendrier prévisionnel des travaux :

- Juin : démarrage du chantier
- Juillet à janvier : 6 mois de travaux
- Janvier 2020 : réception du bâtiment

Prévu initialement plus tôt, le chantier démarrera fin mai/début juin. La charge de travail des entreprises notamment pour le lot « gros œuvre » et la difficulté à recruter du personnel, ont conduit à prendre cette décision.

Les honoraires de l'architecte (cabinet TITAN) intégrant la mission de base et l'OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) pour la bonne réalisation du chantier, sont de 45 357,50 € HT

## 1.4. Choix de l'architecte pour la rénovation-extension des futurs locaux périscolaires et jeunesse

A partir des locaux existants, un schéma directeur a été raisonné et présenté dans le Cugand Mag n° 328. Sur ces bases, et afin de poursuivre le projet, un appel d'offres a été lancé pour contractualiser avec un architecte. Parmi les huit candidats ayant fait leur offre, le Conseil municipal décide de retenir le cabinet d'architecte Forest-Debarre pour un taux d'honoraires de 8,5%.

Pour raisonner et suivre ce projet, un comité de pilotage est mis en place.

Sa composition est la suivante :

Président : Joël Caillaud, Maire

Membres : Cécile Barreau, Adjointe aux affaires scolaires - jeunesse

Yves Menou, Adjoint aux travaux

Anita Douillard, Damien Bouillaud, André Hervouet, Pascal

Sauvaget.

## 2/ Médiathèque : bientôt l'ouverture

Prévu début avril, et sur la base de ce qui avait été défini dans le projet culturel finalisé en 2016, le Conseil municipal a acté un certain nombre de décisions concernant le fonctionnement. Il se prononce par ailleurs pour la gratuité de l'adhésion, une pratique souhaitée pour vulgariser la culture et soutenue par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

### 2.1. Des horaires d'ouverture élargis à 18h/semaine, auxquels s'ajoutent des activités plus spécifiques

#### • Horaires d'ouverture de la médiathèque (à partir du 1er avril)

	matin	après-midi
Lundi	10h - 12h	-
Mardi	-	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h	15h30 - 17h30
Jeudi	11h30 - 12h30	-
Vendredi	-	16h - 19h
Samedi	10h - 12h	15h30 - 17h30

#### • Activités complémentaires spécifiques

Accueil de chacune des classes (16 au total) deux fois par an

Accueil des enfants du périscolaire par tranche d'âge 3-6 ans et 7-10 ans

Accueil du centre de loisirs et des adolescents pendant les vacances scolaires

Animation dans l'EHPAD toutes les 2 semaines

Programme d'animation pour les seniors tous les 2 mois

Etc...etc...

### 2.2. Recrutement d'un agent d'accueil à ½ temps

L'implication de l'association et de ses bénévoles est importante et se

veut être pérennisée. Cependant, au regard de l'ensemble des activités et d'un fonctionnement prévu presque sans interruption sur toute l'année, un poste complémentaire est créé à 50%. Il sera assuré par Mme Patricia Patouiller, bien connue sur la commune puisqu'elle a travaillé pendant plusieurs années au pôle jeunesse. La contribution de la DRAC à la création de ce poste est de l'ordre de 80%.

### 2.3. Enrichissement du fonds documentaire

Ce sont quelques 7000 ouvrages, 24 journaux-revues, 280 DVD et 350 CD qui seront à disposition pour tous les publics et tous les « goûts » au sein même de la médiathèque. Cette offre va être mise en place notamment avec le concours de la BDV (Bibliothèque Départementale de la Vendée) sous la forme d'un prêt sur 5 ans. De son côté, la DRAC participe financièrement pour les achats réalisés lors de l'ouverture.

Par ailleurs, la mise en réseau très prochaine de toutes les bibliothèques-médiathèques de la Communauté de communes, permettra d'élargir l'offre de services et de répondre aux sollicitations plus spécifiques.

### 2.4. Un week-end inaugural les 30 et 31 mars

Si l'inauguration officielle se déroulera le samedi 30 mars à 10h30, à laquelle vous êtes cordialement invités, durant ce week-end, ce sont un certain nombre d'animations qui sont proposées pour permettre à chacun(e) de découvrir ce nouvel équipement communal.

## Libre Expression

Conformément au règlement intérieur du fonctionnement du Conseil municipal, cet espace est réservé à chacune des listes proportionnellement aux résultats obtenus lors des élections municipales.

### Cugand : Agir Ensemble

Le groupe majoritaire a depuis le début de ce mandat, refusé d'entrer dans les polémiques lancées par l'opposition. Nous considérons que notre énergie et notre attention doivent être au service de tous et dans l'intérêt de notre commune. Mais lors du Cugand Mag de décembre, l'opposition s'est une nouvelle fois laissée aller par des allégations sans fondement et vides de sens.

Face à ce constat et malgré cette attitude, notre groupe a à cœur de continuer à avancer et mettre en œuvre le programme annoncé, celui pour lequel les cugandais et les cugandaises leur ont fait confiance. Ce programme, vous le constatez, se concrétise progressivement. Par la rénovation complète de l'école, la remise en état prochaine et la modernisation de nos équipements sportifs, l'ouverture d'une médiathèque qui va permettre à chacun et à chacune d'avoir un accès à la culture à proximité, la commune se dote d'équipements pour répondre aux attentes. Par les programmes d'assainissements, de réorganisation du centre bourg et des voiries, se dessine un cadre de vie agréable qui avec le développement d'une activité de services, conforte Cugand dans son attractivité entre les 2 aires urbaines que constituent Clisson et Montaigu Vendée et au cœur d'un territoire dynamique.

### Alternative Cugand 2014 : Démocratie – Solidarité

Donner la parole

Le dernier Conseil Municipal a été l'objet d'une nouvelle fois d'une discrimination entre les associations, et toutes les structures Cugandaises bénéficieront de la gratuité des salles de Fromaget et du Maingot, à l'exception d'ACDS jugée politique par le Maire. La question que l'on peut se poser, « qui définit le caractère politique d'une association ? ». Cette décision va bien évidemment à l'encontre de la devise de la République, que nous avons réussi à faire trôner au fronton de la Mairie. Le seul but est de ne pas permettre à un groupe ne partageant pas les idées de la liste majoritaire de s'exprimer, réduire les opposants au silence, ne pas donner à une partie importante de la population de faire entendre sa voix.

cugandalternativeleselus@gmail.com

### 3/ Adoption des comptes administratifs et des comptes de gestion 2018

Sous la responsabilité du Maire, les comptes administratifs font état de ce qui s'est réellement passé au cours de l'année écoulée. Quant aux comptes de gestion, en relevant de la responsabilité du Trésorier Payeur Général, ils visent à s'assurer de la conformité des opérations passées. L'un et l'autre des comptes se devant d'être en concordance.

#### Les résultats 2018 arrêtés pour chacun des budgets :

	Fonctionnement 2018	Investissement 2018	Décision – Explications
Budget général	+ 1 076 693 €	+ 425 126 €	Report des excédents sur budget 2019 pour autofinancer les investissements prévus
Budget assainissement	+ 95 235 €	+ 329 549 €	
Budget réserves foncières	+ 139 532 €	+ 17 404 €	Report sur exercice 2019
Budget lotissement les Coteaux de la Palaise	+ 208 223 €	- 843 153 €	Lotissement en cours. L'affectation des différentes opérations réalisées se traduit par ces résultats transitoires. L'équilibre général sera atteint lorsque l'ensemble du lotissement sera terminé
Budget lotissement de la Violette	+ 66 674 €		Lotissement terminé, excédent lié à la mutualisation des travaux sur l'ensemble du secteur
Budget zone des Chaunières	- 147 638 €		Déficit reporté sur 2019. Il correspond aux terrains viabilisés en stock

### 4/ Quasi reconduction des tarifs communaux

#### 4.1 Salles communales

Pour toutes les associations communales apolitiques, et à but non lucratif, ayant leur siège social sur la commune et à jour de leurs obligations administratives (Assemblée générale électorale, bureau constitué, budget transmis), la mise à disposition se fait sur la base des modalités suivantes :

- A titre gracieux : pour les salles du Fromaget ou du Mingot, sous réserve d'en assurer le nettoyage
- Avec un tarif préférentiel pour l'espace Culturel du Doué.

Un rappel toutefois : les utilisateurs doivent veiller au tri des déchets, et au nettoyage. A défaut, le temps passé par les services pourra être facturé.

#### Salles du Mingot et du Fromaget pour 2020 :

	SALLE DU MINGOT		SALLE DU FROMAGET	
	CUGAND	Hors CUGAND	CUGAND	Hors CUGAND
Journée (9h - 2h du matin)	218 €	305 €	93 €	130 €
Vin d'honneur ou autres événements particuliers	111 €	155 €	61 €	85 €
Pot de sympathie	70 €	98 €	44 €	62 €
Forfait ménage	62 €	62 €	51 €	51 €
Chauffage en sus du 15/10 au 15/04	68 €	68 €	36 €	36 €
Caution	250 €	250 €	250 €	250 €

#### Espace Culturel du Doué :

Afin de simplifier la gestion, le principe de la location s'applique à toutes les associations. Seul le théâtre jeune fait exception pour lui permettre de se développer. De même, la sonorisation qui faisait l'objet d'un tarif spécifique, systématiquement utilisée, est intégrée dans la location de base. Le tarif intermédiaire association pour les communes proches de la Bruffière et de la Bernardière est reconduit.

#### Espace Culturel du Doué - Tarifs 2020

	ASSOCIATIONS			PARTICULIERS		ENTREPRISES, C.E, Autocaristes....	
	CUGAND	COMUNE PROCHE*	HORS CUGAND	CUGAND	HORS CUGAND	CUGAND	HORS CUGAND
Journée salle complète incluant sonorisation (9h-2h du matin)	235,00 €	500,00 €	760,00 €	730,00 €	1 105,00 €	845,00 €	1 220,00 €
Journée + veille incluant sonorisation (à partir de 14h)	350,00 €	645,00 €	935,00 €	845,00 €	1 280,00 €	960,00 €	1 395,00 €
Office + Bar	99,00 €	222,00 €	344,00 €	344,00 €	518,00 €	402,00 €	576,00 €
Video-projecteur	35,00 €	55,00 €	70,00 €	35,00 €	70,00 €	35,00 €	70,00 €
Loges	37,00 €	61,00 €	86,00 €	58,00 €	86,00 €	58,00 €	86,00 €
Régie-Son	58,00 €	86,00 €	115,00 €	Non disponible à la location		58,00 €	115,00 €
Gradins	58,00 €	86,00 €	115,00 €			58,00 €	115,00 €
Manipulation gradins pendant la manifestation	109,00 €	109,00 €	109,00 €			109,00 €	109,00 €
Eclairage Scène	23,00 €	23,00 €	23,00 €			23,00 €	23,00 €
Caution	250,00 €	250,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €

### Tarifs cimetière

Après avoir confronté notre grille de tarifs avec celle des communes alentour pour les différentes prestations liées au cimetière, le conseil a voté une évolution du tarif de 2% environ.

### Tarifs location matériel et photocopies :

La reconduction pure et simple sans changement de tarif a été adoptée.

CIMETIERE		Tarifs 2020	
<b>Concession (2m<sup>2</sup>)</b>		<b>Colombarium</b>	
15 ans	166 €	Case 15 ans	166 €
30 ans	250 €	Case 30 ans	250 €
<b>Concession cavurne (terrain nu)</b>		Porte	198 €
15 ans	166 €	<b>Jardin du souvenir</b>	
30 ans	250 €	Dispersion des cendres	56 €
		Plaque 15 ans	77 €
		Plaque 30 ans	111 €

## 5/ Autres décisions

### 5.1. PLUi et zonage d'assainissement

PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Après son arrêt par le Conseil communautaire, le Conseil municipal approuve les orientations prises et les réglementations qui s'appliqueront sur l'ensemble du territoire intercommunal. Tout en ayant la volonté de répondre aux évolutions du territoire (démographie, développement économique, protection environnementale,...) l'un des objectifs majeurs demeure la densification pour atténuer l'étalement urbain.

Zonage d'assainissement

Avec l'évolution du PLUi, la carte communale de l'assainissement collectif est modifiée pour prendre en compte les secteurs qui feront l'objet d'une urbanisation future.

L'ensemble de ces documents sera consultable en mairie lors de l'enquête publique qui va débuter le 18 mars 2019. Voir précisions en pages intercommunalité et sur le site internet

Permanences du commissaire enquêteur en mairie de Cugand :

- lundi 18 mars de 14 à 17h

- Jeudi 28 mars de 14 à 17 h

### 5.2. Signature d'une convention avec la communauté d'agglomération de la Vallée de Clisson pour participer aux frais de gestion du service transport scolaire

La compétence transports scolaires est assurée par la Région, laquelle définit le montant de la participation des familles. Cependant, la mise en œuvre du service est assurée par les collectivités et se traduit pour

elles par des coûts de gestion. Cette convention permet de répercuter ces coûts aux communes. Pour la commune de Cugand, cela concerne les collégiens et lycéens scolarisés en Loire Atlantique et utilisateurs du service.

### 5.3. Convention avec la commune de Gétigné pour l'utilisation par l'USBC (Union Sportive Bernardière-Cugand) du terrain synthétique

Les conditions climatiques hivernales peuvent compromettre l'utilisation des terrains de foot enherbés. Afin d'y remédier, un accord a été passé avec la commune de Gétigné pour permettre l'utilisation de leur terrain synthétique sur la base de 50€/séance.

### 5.4. Cautionnement prêt ASFEI (Association de Soutien aux Familles d'Enfants et d'Adultes Handicapés)

Cette association gestionnaire d'un établissement d'accueil d'adultes handicapés dont le siège social est à Boussay, projette de racheter les locaux qu'elle occupe. En pareille circonstance, les banques sollicitent la caution des collectivités locales concernées. Accord de principe donné en considérant que le département de Loire Atlantique contribuerait à hauteur de 50%, que les 11 communes impliquées apporteraient cette garantie au prorata de leur population.

### 5.5. Sollicitation DETR 2019 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Les différents travaux prévus (rue des Bouffardières, Martyrs Vendéens, Beau Soleil, Jean Moulin et les aménagements du jardin du presbytère et du parc de la maison Leroy) pourraient être éligibles à cette dotation à hauteur de 30% sur un plafond de dépenses de 1 000 000€. Le Conseil municipal mandate M. le Maire pour solliciter cette dotation.

## Actualités Communales

### Recensement 2019

Le recensement s'est effectué sur notre commune du 17 janvier au 16 février. Les premiers résultats ne seront connus qu'au mois de juillet prochain mais en attendant et pour se repérer, quelques données sur l'année 2018 :

#### • Éléments démographiques et sociologiques

Nombre d'habitants au 1/01/2018 : 3466

Naissances : 38

Mariages : 20

PACS : 18

Parrainages civils : 9

Décès : 148 dont 49 cugandais

#### • Permis de construire sur l'année 2018

39 maisons individuelles

4 réhabilitations

7 extensions et/ou garages

1 reconstruction après sinistre

1 miellerie

1 vestiaire foot

## Retour sur la soirée des vœux :



Plus de 300 personnes à la traditionnelle soirée des vœux



Tour à tour, les adjoints ont présenté, chacun dans son domaine, les éléments essentiels qui ont caractérisé l'année 2018

Le Conseil municipal jeunes, récemment élu, a présenté ses projets pour 2019



Pour conclure, Monsieur le Maire a évoqué les nombreux projets en cours et ceux prévus pour l'année 2019.

Une soirée très conviviale appréciée par les participants.



## Visites du Conseil municipal Jeunes



Les enfants des trois conseils municipaux des communes de Cugand, la Bruffière et la Bernardière ont réalisé le 6 février deux visites à la Roche sur Yon.

La première, au centre de «Vendée Tri», les enfants ont découvert cet outil industriel grâce au circuit pédagogique. Les animations proposent de réviser les consignes de tri et le parcours de visite intègre une immersion dans l'usine via une passerelle dédiée.

La seconde, les enfants ont visité le conseil départemental. Ils ont découvert l'histoire, le fonctionnement et ont posé de nombreuses questions dans l'hémicycle. Ils ont été très intéressés par ces deux visites.



Le conseil Jeunes en révision des consignes au centre de tri

Le Conseil municipal à l'écoute dans l'Hémicycle

## i Informations Diverses

### Un nouveau site internet en mars 2019

Un nouveau site internet va voir le jour en mars 2019. Devenu obsolète et difficile à faire évoluer, la commune participe depuis plusieurs mois au groupe de travail au sein de la Communauté de communes terres de Montaigu pour préparer le site intercommunal, avec déclinaison propre pour chaque commune associée. Le système de gestion et mise à jour seront identiques. Cela permettra de mutualiser les coûts.

De plus, ce site offrira une navigation fluide consultable sur tous types de supports (ordinateurs, tablettes et smartphones). Un plus avec le « Portail Citoyen » permettra à chacun de faire ses démarches en ligne 7j/7.

### La médiathèque ouvre bientôt ses portes !

Rendez-vous le samedi 30 mars pour l'inauguration de la médiathèque à 10h30 en présence du Préfet de la Vendée et du Président du Département de la Vendée. Vous êtes tous invités à venir découvrir ce nouveau lieu de vie culturel au sein de la commune.

L'équipe de salariés et de bénévoles s'active pour que tout soit prêt pour cette journée. Pour aménager les nouveaux lieux, la bibliothèque fermera ses portes le mercredi 27 et le vendredi 29 mars.

#### Au programme de la journée du 30 mars :

##### Matin : Inauguration officielle à 10h30.

**Après-midi :** Consultation de documents, jeux vidéo et jeux de sociétés, lectures, écoute de musique, extraits de films, rétrospective des travaux...

- 14h-16h : séance de dédicaces par Fabienne Raimbaud auteur illustratrice du livre « La Sèvre »
- 14h-16h : Atelier bricolage avec des livres pour décorer la médiathèque
- 16h30 : contes pour enfants
- 18h30 : apéro musical et lectures autour du jazz

##### Et dimanche 31 mars à 10h30 café coups de cœur de l'équipe.

Exposition de photos sur la Sèvre et sur la nature vendéenne tout le weekend.

Entrée libre et gratuite.

Inscriptions et prêts possibles à partir du lundi 1er avril.

#### Rappel des horaires d'ouverture de la médiathèque

(à partir du 1er avril)

	matin	après-midi
Lundi	10h - 12h	-
Mardi	-	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h	15h30 - 17h30
Judi	11h30 - 12h30	-
Vendredi	-	16h - 19h
Samedi	10h - 12h	15h30 - 17h30

Inscription gratuite sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque inscrit pourra emprunter au maximum 6 livres, 2 revues, 1 CD et 1 DVD.

#### Contacts :

Médiathèque de Cugand

3 rue Jean Moulin

mediathèque@cugand.fr

Page facebook : Médiathèque de Cugand

### Matinée Citoyenne à Cugand samedi 4 mai 2019

La municipalité organise une demi-journée citoyenne pour la deuxième année. Chacun d'entre vous est invité à participer à une action citoyenne pour mettre en valeur et embellir notre commune.

Cette demi-journée permettra de favoriser les initiatives individuelles, par quartier ou dans le cadre d'une association.

Cette matinée, qui se veut avant tout conviviale, se clôturera par un apéritif préparé par les bénévoles.

Voici quelques propositions d'ateliers :

- Nettoyage des berges du Mingot, (quartier Giraudelles, quartier Gaudinières.)
- Nettoyage des abris-bus et pose signalétique.
- Atelier cuisine pour préparation apéritif
- Atelier bricolage pour jeunes (enfants accompagnés si possible d'un parent)
- Nettoyage et mise en valeur du petit patrimoine
- Ramassage de déchets\*

**Nouveau ! Pour les familles avec jeunes enfants**, il y aura un circuit court de ramassage avec départ décalé à 10h30.

Si vous souhaitez participer seul, en famille ou avec des amis, merci de compléter le coupon inséré dans le bulletin ou appeler la mairie au 02.51.43.70.70. Merci !



**Inscriptions : merci de compléter le coupon réponse inséré dans ce bulletin avant le 30 mars**

### Ecole Jean Moulin : Portes Ouvertes samedi 23 mars de 10h à 12h

- Visite de l'école et moment de partage au sein de l'école.
- Découverte des locaux (maternelle, élémentaire)
- Rencontre avec la Directrice, les enseignants à qui vous pourrez poser toutes vos questions sur le fonctionnement, les projets, les inscriptions. (pour toute inscription, se munir du livret de famille et du carnet de santé)
- Rencontre avec l'équipe de l'APE (Association de Parents d'Elèves)





## Les mercredis au Pôle Jeunesse

### Les enfants du Pôle Jeunesse ont fait leur théâtre de Marionnettes

Tous les mercredis de janvier et début février, les enfants de + de 6 ans ont mis en scène un théâtre de marionnettes. Scénario, fabrication des marionnettes, fabrication des décors... Ils ont tout réalisé et la grande représentation a eu lieu le mercredi matin 5 février devant les enfants de - de 6 ans. Les spectateurs étaient ravis. Nous avons pu suivre les aventures d'un surfer parti tester les vagues de Floride. Les rencontres avec un perroquet, un capitaine de bateau... nous ont fait voyager le temps du spectacle. Après leur spectacle, les enfants ont pu profiter d'une sieste animée dans le cadre du festival Cep Party à VALLET. Une belle journée pour les enfants et l'équipe...



### Des vacances de février sur le thème des expériences

Pendant les vacances de février, des savants fous sont venus nous rendre visite pour qu'on les aide à réaliser différentes expériences. Peinture avec différents objets, création de pâte à modeler, expériences scientifiques, fabrication de slime, visite du Museum d'Histoires Naturelles de Nantes, Esplanade des Machines de l'Île... Les enfants en sont devenus de véritables scientifiques... un peu fous !!!



## Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai

inscriptions possibles jusqu'au 30 mars 2019. Il suffit de se présenter en Mairie avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile

### Vote par procuration :

S'inscrire auprès des services de la Gendarmerie de votre lieu de domicile ou du lieu de travail ou au tribunal d'instance.

Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant.

**Tenue des urnes :** appel à bénévoles pour participer au bureau de vote, soit pour tenir une permanence, soit pour le dépouillement. N'hésitez pas à vous inscrire en Mairie.



## Recensement citoyen

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de 16 ans doit se faire recenser en mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Se présenter en mairie avec une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et le livret de famille à jour.

Cette démarche est nécessaire pour :

- Le passage du permis
- L'inscription sur les listes électorales
- L'inscription à certains examens





## Sécheresse 2018

Avec la sécheresse, des fissures ont pu apparaître dans votre maison. Si tel est le cas, venez-vous faire recenser en Mairie. Une démarche pourra alors être faite près des services de l'Etat pour essayer d'obtenir l'état de catastrophe naturelle.

**Au vu des incivilités et dégradations régulières constatées dans les sanitaires publics, la commune a décidé de mettre une fermeture électronique nocturne sur ceux-ci.**

## La SNCF vous informe

Travaux d'élagage et débroussaillage aux abords de la voie ferrée Nantes-la Roche sur Yon du 4 au 29 mars 2019, sur les communes de Clisson, Cugand, la Bernardière, Saint Hilaire de Loulay et Montaigu. Cette opération consiste à maîtriser la végétation, afin d'éviter les chutes d'arbres et de branches sur la voie ferrée. Ces travaux génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins. Conscient des nuisances occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension. Information : [www.sncf-reseau.com](http://www.sncf-reseau.com)

Contact : [maitrisevegetationpdl@reseau.sncf.fr](mailto:maitrisevegetationpdl@reseau.sncf.fr)

### Nouveaux horaires SNCF Ligne Clisson Cholet à partir du lundi 15 avril 2019

La réhabilitation de la ligne Clisson Cholet touche à sa fin. Chacun a pu remarquer que le passage à niveau de l'Aubraie présentait quelques anomalies qui vont faire l'objet d'une reprise prochainement.

Ci-après les horaires des trains, qui doivent s'appliquer à compter du 15 avril 2019

Sens de circulation : NANTES->CHOLET

	TER 859855	TER 859865	TER 859875	TER 859877
<b>Jours de circulation</b>	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve
<b>NANTES</b>	07:29	12:50	17:26	18:52
<b>CLISSON</b>	07:54	13:12	17:50	19:16
<b>CUGAND</b>	07:59	13:17	17:55	19:21
<b>BOUSSAY LA BRUFFIÈRE</b>	08:05	13:24	18:00	19:27
<b>TORFOU-TIFFAUGES</b>	08:11	13:31	18:07	19:33
<b>CHOLET</b>	08:30	13:49	18:24	19:52

Sens de circulation : CHOLET->NANTES

	TER 859852	TER 859854	TER 859874	TER 859876
<b>dates de circulation</b>	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu à Ve
<b>CHOLET</b>	06:05	07:10	17:11	18:32
<b>TORFOU-TIFFAUGES</b>	06:23	07:27	17:28	18:50
<b>BOUSSAY LA BRUFFIÈRE</b>	06:30	07:34	17:35	18:58
<b>CUGAND</b>	06:36	07:39	17:41	19:04
<b>CLISSON</b>	06:41	07:44	17:46	19:09
<b>NANTES</b>	07:04	08:08	18:12	19:33

## Vie Associative

### Association de donneurs de sang

Planning 2019 : une fois par mois de 15h30 à 19h30

Date	Lieu	Ville
18 mars	Espace Culturel du Doué	Cugand
24 avril	Salle Ypresis	St Hilaire de Loulay
13 mai	Salle Dolia	St Georges de Montaigu
20 juin	Salle Magnolia	Boufféré
10 juillet	Espace Agapé	La Guyonnière
16 août	La Doline	La Bernardière
6 septembre	Salle des Fêtes	Montaigu
22 octobre	Salle Dolia	St Georges de Montaigu
12 novembre	Salle polyvalente	Treize Septiers
20 décembre	Salle omnisports	La Bruffière



### Le club de l'amitié

Organise une journée de détente en écoutant de l'accordéon le JEUDI 25 AVRIL 2019 à Cholet.

Tarif : 73€/personne (voyage, repas et animation).

Inscriptions chez Mme Yvette Béranger au 11 rue des Fileurs

Tél. 02.51.42.15.76 ou à [yvette.beranger@orange.fr](mailto:yvette.beranger@orange.fr)

## L'Union des Deux Rives a le vent en poupe



Fort de ses 380 adhérents, l'UNION DES DEUX RIVES a dévoilé au cours de son Assemblée Générale, ses grandes orienta-

tions pour 2019. Un NOUVEAU LOGO pour une pleine identification, des ACTIONS que l'AAPPMA mène pour renforcer ou faciliter la pratique de la pêche notamment dans les accès physiques aux abords de la SEVRE. Aménagements d'un terrain privé en location dans le CHEMIN NOIR pour la pêche en famille avec des renforcements de la berge et la réalisation d'un espace de stationnement. En projet, création d'une PLATEFORME pour la pêche, accessible aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR) sur le terrain du DOUE. Réalisation d'une FRAYERE artificielle à SANDRE sur le site D'HUCHELOUP. Relance pour la création d'une FRAYERE à BROCHETS sur le site de la MGEN à LA CHIMOTAIE. Organisation de 4 concours de pêche et d'un ENDURO carpes de 72 H sur 20 Km de berges avec environ 70 équipes (150 pêcheurs). Soirée PAËLLA le samedi 23 mars, animation avec orchestre. ANIMATION / CONFERENCE, le 1 mars par Laurent VRIGNAULT, guide de pêche sur les techniques de pêche aux leurres. STAGE d'initiation ou de perfectionnement GRATUIT pour ADULTE pour la pêche au coup (Canne, Anglaise, Feeder ou Plombée). Organisation le 28 septembre, d'une EXPOSITION / VENTE de matériels et équipements de pêche (carnassiers et carpes). Il a été rappelé qu'une nouvelle saison de l'APN (ATELIER PÊCHE NATURE), démarre avec les vacances

scolaires de février et de printemps. (12 stagiaires sont déjà inscrits dont 9 nouveaux.) Renseignements / contacts : M. Joseph BRAUD, 06 22 25 75 69 - braudjoseph@orange.fr; M. Didier BARON, 06 62 24 69 89 - baron.didier@orange.fr;

Photo : La remise par Guy Buchet Adjoint aux Sports à la MAIRIE de CUGAND, de trophées individuels aux stagiaires de l'APN, vainqueur en 2017 du 1<sup>er</sup> CHALLENGE des APN de VENDEE.



Les trophées remis aux meilleurs pêcheurs

## Autres associations

### FNATH section de Montaigu

La FNATH (Fédération nationale des travailleurs handicapés) accompagne et défend les accidentés, malades et handicapés. Chaque commune dispose d'un délégué. Pour Cugand, il s'agit de Jeanine Poupin – 5 impasse du Doué – Cugand – 02.51.42.10.26

## Vie des Entreprises Pôle commerce et services

### Inauguration des nouveaux locaux de l'agence du Crédit Mutuel de Cugand

En présence des responsables de la Fédération du Crédit Mutuel Océan, MM. Lorieu Président et Morin Directeur, c'est avec une réelle satisfaction que le conseil d'administration local présidé par M. Luc Figureau et l'équipe salariée de l'agence sous la responsabilité de M. Vincent Marionneau, ont accueilli la centaine d'invités.

Dans son propos, M. Lorieu précisait qu'avec cette réalisation, le Crédit Mutuel confirmait sa volonté de demeurer une banque de proximité, avec un ancrage territorial fort. M. le Maire, au-delà de sa satisfaction, précisait que ces nouveaux locaux allaient être rejoints prochainement par d'autres puisque de nouvelles activités vont s'installer et qu'avec elles, la 1<sup>ère</sup> tranche du pôle commerces et services de proximité allait prendre forme.

Au-delà des nouveaux locaux, il est à souligner que c'est une nouvelle agence « l'agence de Cugand » qui est créée au sein même de la Fédération du Crédit Mutuel avec un conseil d'administration spécifique composé de représentants de la Bernardière et de Cugand. C'est là aussi tout un symbole.



La coupure officielle du ruban par le Président Fédéral, M. Lorieu

# Intercommunalité

## PLUi : vous avez la parole !

Où puis-je construire ma maison ? Où puis-je installer mon commerce ?  
Où permettre l'installation des entreprises ? Comment préserver nos exploitations agricoles ?  
Comment soutenir nos commerces de centre-ville ? etc...

Depuis 2015, Terres de Montaigu, en lien étroit avec les communes, étudie ces questions. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, fruit de ces réflexions, répond à ces interrogations en constituant un cadre légal pour toutes les constructions et les aménagements sur le territoire. Le projet a été présenté aux acteurs locaux et habitants lors de plusieurs réunions publiques. Il a été soumis pour avis à des instances telles que Préfecture, Département, Région... et des chambres économiques (chambre de commerce et d'industrie, chambre d'agriculture, chambre des métiers et de l'artisanat...). Ce 18 mars, le PLUi va en complément faire l'objet d'une enquête publique.\*

L'enquête publique qui va débiter porte donc sur le document d'urbanisme : PLUi, mais aussi sur les zonages de gestion des eaux usées et sur les périmètres de protection des monuments historiques. Les habitants des 10 communes du territoire de l'ex-communauté de communes Terres de Montaigu sont donc invités à prendre connaissance et à donner leur avis sur le projet de PLUi.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLUi, modifié si besoin pour tenir compte des observations émises, pourra être approuvé par le Conseil communautaire courant juin 2019. Il entrera alors en vigueur et servira de cadre légal à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, permis d'aménager...).

Chaque habitant pourra exprimer ses observations :

**SUR INTERNET :** [www.registre-dematerialise.fr/659](http://www.registre-dematerialise.fr/659)

**PAR COURRIER :** à l'attention de la commission d'enquête, à Terres de Montaigu, au 35 Avenue Villebois Mareuil - Montaigu – 85607 MONTAIGU-VENDÉE Cedex

**PAR MAIL :** [enquete-publique-659@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-659@registre-dematerialise.fr)

*\*Cette enquête ne concerne que les 10 communes formant l'ancienne communauté de communes Terres de Montaigu : Cugand, la Bernardière, La Bruffière, Treize-Septiers, La Boissière-de-Montaigu, Saint-Hilaire-de-Loulay, Saint-Georges-de-Montaigu, Boufféré, la Guyonnière et Montaigu.*



**CONSULTEZ ET DONNEZ  
VOTRE AVIS SUR LE PROJET  
DE PLUI !**

L'ensemble du projet de PLUi est disponible et consultable dans chacune des 10 mairies au siège de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière en ligne sur [www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr)

**Pour donner vos avis pendant l'enquête publique :  
Du lundi 18 mars au jeudi 18 avril 2019.**

Un registre d'enquête publique sera mis à disposition et des permanences des commissaires-enquêteurs seront organisées dans chaque commune

MARS		AVRIL	
Lu. 18	9h-12h / Montaigu 14h-17h / Cugand	Lu. 1	
Ma. 19		Ma. 2	9h-12h / St-Georges 14h-17h / La Boissière
Mer. 20	9h-12h / St-Hilaire 16h-19h / St-Georges	Mer. 3	
Jeu. 21		Jeu. 4	9h-12h / La Bruffière 14h-17h / Boufféré
Ven. 22	9h-12h / La Boissière 14h-17h / La Bruffière	Ven. 5	
Sam. 23		Sam. 6	
Dim. 24		Dim. 7	
Lu. 25	9h-12h / Boufféré 14h-17h / Treize-Septiers	Lu. 8	9h-12h / La Guyonnière 14h-17h / Treize-Septiers
Ma. 26	9h-12h / La Bernardière 14h-17h / La Guyonnière	Ma. 9	
Mer. 27		Mer. 10	
Jeu. 28	9h-12h / Cugand 14h-17h / St-Hilaire	Jeu. 11	
Ven. 29		Ven. 12	
Sam. 30	9h-12h / Montaigu	Sam. 13	
Dim. 31		Dim. 14	
		Lu. 15	
		Ma. 16	
		Mer. 17	
		Jeu. 18	9h-12h / La Bernardière 14h-17h / Montaigu



## Destination Emploi : le nouvel événement dédié à l'emploi de Terres de Montaigu

Terres de Montaigu, communauté de communes Montaigu-Rocheservière organise Destination Emploi, un nouvel événement dont l'objectif est de favoriser les rencontres entre les entreprises et les candidats, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en recherche d'opportunités ou étudiants bientôt sur le marché du travail. Destination Emploi aura lieu le **vendredi 29 mars 2019 de 9h à 19h à Montaigu-Vendée au Théâtre de Thalie** avec une offre de 50 stands disponibles pour les entreprises du territoire et partenaires.

Avec un taux de chômage de 4,6% et plus de 10 000 offres d'emploi - dont 6 000 offres en CDI - à pourvoir dans un rayon de 30 kilomètres autour de Montaigu-Vendée, ici, les opportunités sont nombreuses. En revanche, côté entreprises, ce sont les difficultés à recruter qui sont importantes avec un marché de l'emploi très tendu.

*"Les difficultés de recrutement que les entreprises rencontrent aujourd'hui sont la conséquence du dynamisme économique du bassin de Terres de Montaigu" explique Antoine Chéreau, Président de Terres de Montaigu et maire de Montaigu-Vendée, "Pour y pallier il y a des projets de longs-termes : créer des logements, aider les parents dans la garde des enfants, concevoir les solutions de mobilité, avec la communauté d'agglomération demain, etc. Mais en plus de cela, et comme réponse dès aujourd'hui, Destination Emploi, c'est offrir l'occasion aux entreprises et aux demandeurs d'emplois de se retrouver".*

Chaque année depuis 7 ans, Pôle Emploi organisait un salon dans les salles du territoire devenues trop petites pour faire face à la demande de participation des entreprises. Terres de Montaigu a donc décidé de porter un nouveau projet en s'associant aux partenaires de l'emploi pour répondre aux besoins toujours plus importants des entreprises de la communauté de communes.

Ce salon devient Destination Emploi, une journée entièrement dédiée à l'emploi sous le chapiteau du Printemps du Livre à côté du Théâtre de Thalie qui aura lieu une semaine plus tard. "À travers ce lieu symbolique,

*bien connu des habitants, nous avons deux objectifs : dimensionner l'événement à la hauteur des attentes des entreprises du secteur et pour les visiteurs, casser les codes des salons de l'emploi habituels" indique Éric Hervouet, Vice-président de Terres de Montaigu en charge du Développement économique.*



Crédit photo : Startair Drone

Sur les 1 800 m<sup>2</sup> du chapiteau, 50 stands sont disponibles pour les entreprises du territoire qui recrutent et souhaitent faire connaître leur activité, valoriser leurs savoir-faire ainsi que l'environnement de travail qu'elles proposent à leurs collaborateurs. "On prévoit également un espace de convivialité, au centre du salon, pour favoriser les rencontres et les échanges entre les participants, entreprises et visiteurs" précise Éric Hervouet.

Cinq filières phares du territoire seront représentées lors de l'événement pour permettre aux visiteurs de découvrir les métiers et les formations qu'elles proposent : Agroalimentaire, Industrie, BTP, Service à la personne et Transport. Un espace d'animation sera dédié à la prise de parole d'entreprise et à des tables rondes sur des thématiques liées à l'emploi.

Les Charpentiers de l'Atlantique, entreprise de construction bois implantée à la Boissière de Montaigu, est l'une des premières sociétés à avoir réservé un stand pour Destination Emploi. "Nous avons des difficultés à recruter deux profils en tension : charpentier bois et opérateur commande numérique" indique la dirigeante Karine Bouhier, avant d'ajouter "Nous participons au salon pour rencontrer des profils sur ces deux emplois mais également faire connaître nos métiers et notre société à travers son environnement, son ambiance et ses locaux par exemple".



### DESTINATION EMPLOI

Vendredi 29 mars 2019 de 9h à 19h  
Chapiteau du Printemps de Livre  
Théâtre de Thalie - Montaigu-Vendée

### RÉSERVATIONS D'UN STAND ENTREPRISE

Terres de Montaigu  
Service du Développement économique  
Téléphone : 02 51 46 45 44  
Email : [economie@terresdemontaigu.fr](mailto:economie@terresdemontaigu.fr)

### DEMANDES D'INTERVIEWS TERRES DE MONTAIGU

Louis Dervé  
Terres de Montaigu - Directeur de cabinet  
Téléphone : 06 40 33 93 31  
Email : [l.derve@terresdemontaigu.fr](mailto:l.derve@terresdemontaigu.fr)

### DEMANDES COMPLÉMENTAIRES

Emmanuel Boisliveau Consulting  
Relations médias  
Téléphone : 06 14 31 62 23  
Email : [emmanuel@boisliveau-consulting.fr](mailto:emmanuel@boisliveau-consulting.fr)

## Une police municipale pour toutes les communes de Terres de Montaigu

La police intercommunale était un projet en cours d'étude. Son dimensionnement a été voté par le conseil communautaire à l'automne 2017. A l'horizon 2020, 7 agents seront en mesure d'intervenir en complément des gendarmes sur des missions précises relevant du quotidien.

### Un besoin de proximité

Un regroupement bruyant dans un bourg, une vitesse excessive aux abords d'une école, un chien dangereux laissé en liberté, une place handicapée systématiquement occupée par un riverain... voilà quelques actes d'incivilités qui aujourd'hui ne trouvent pas ou peu de réponse, faute de moyens pour les maires. Nos communes ont grandi en population, en activités, en flux et donc le nombre d'incivilités a augmenté. Cependant, la disponibilité de la gendarmerie pour ces petits faits quotidiens s'est réduite. La police municipale aura donc pour mission première, sur le terrain de résoudre par le dialogue et au besoin par la sanction les comportements qui parfois empoisonnent le quotidien. Le service aura aussi pour mission ponctuelle de participer à des opérations de prévention auprès des jeunes notamment (prévention routière, conduites addictives...)

### Sept agents de police d'ici 2020

Afin de maîtriser la dépense publique, le service de police intercommunale montera en puissance en 2 ans. Les sept agents disposeront des moyens matériels (véhicules, gilets pare-balle, petit matériel d'interven-

tion...) et, dans l'immédiat, ne seront pas dotés d'armes létales. Ils seront organisés en patrouilles d'au moins 2 personnes et leur temps de présence sera adapté selon les périodes de l'année et les événements. A court terme, il ne sera pas construit de poste de police. Ce sont les accueils des mairies qui continueront à recueillir les plaintes et doléances des habitants pour les faits mineurs et incivilités. L'information sera ensuite transmise au service de police. Ce système permet à chaque citoyen de pouvoir alerter sur un fait et ce, à proximité de chez lui. Bien entendu, en cas de fait grave délictueux ou criminel, c'est à la gendarmerie qu'il faut se rendre.



## Collecte des déchets : des tarifs stables en 2019

**En 2019, les tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) restent stables pour la 5ème année consécutive.**

En 2019, comme depuis 2014, Terres de Montaigu a décidé de maintenir les tarifs relatifs à la gestion des déchets. 34 kg d'emballages et 104 kg d'ordures ménagères ont été collectés par habitant cette année. C'est 30% d'ordures ménagères en moins comparé à la moyenne vendéenne dans les poubelles grises. Cette performance en matière de gestion des déchets se traduit par un coût moyen par habitant le plus bas de Vendée.

### Plus de services pour mieux trier

Depuis le 1er janvier 2019, afin d'améliorer le service rendu aux habitants, Terres de Montaigu a décidé d'étendre ses horaires d'ouverture dans ses équipements :

- La déchèterie située à Saint-Père à la Bruffière ouverte le mercredi de 9h à 12h
- La Valorétrie située à la Motte à Montaigu-Vendée ouverte le vendredi de 14h à 18h.

## 🏠 Événements

QUAND ?	Où ?	Qui ?	Quoi ?
15 mars à 20h30	Espace Culturel du Doué	CUGAND SOLIDARITÉ	Spectacle comique
18 mars de 15h30 à 19h	Espace Culturel du Doué	DONNEURS DE SANG	Don du sang
23 mars de 9h à 16h00	Ecole Saint Michel-Jeanne d'Arc	APEL	Bourse aux vêtements et accessoires
30 mars à 20h30	Espace Culturel du Doué	THE MUSIK HALL	Spectacle Lets'Goldmann
31 mars après-midi	Espace Culturel du Doué	Commune	Après-midi dansant
5 avril journée	Espace Culturel du Doué	OCE	Vide-greniers
4 mai matin	Cugand	Commune	Matinée citoyenne
18 mai journée	Complexe sportif	Commune	Forum des associations
15 & 16 juin	Jardins de Cugand	Melimélarts	L'Art dans les Jardins
28 juin soirée	Place Vincent Ansquer	Commune	Fête de la musique

# Urbanisme

## Permis de construire

### Construction maison individuelle :

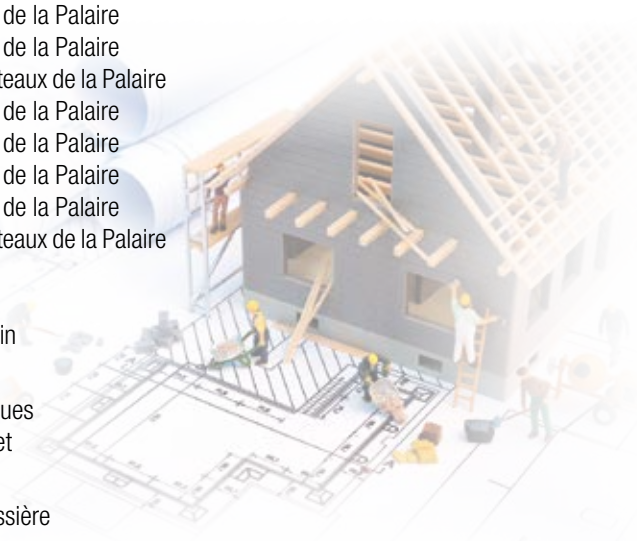
M. VINAY Ronan, Mme LE BRONNEC Séverine .....	53 Fouques
M. GUINAUDEAU Stéphane, Mme LARDIERE Isabelle .....	11 rue des Coteaux de la Palaire
M. MOLIE Vincent, Mme CHARAUD Audrey .....	27 rue des Coteaux de la Palaire
C.3.P. Promotion .....	35 et 37 rue des Coteaux de la Palaire
M. GIRAULT Victor, Mme VALETTE Prisca .....	38 rue des Coteaux de la Palaire
M. GUILLOU Patrick.....	40 rue des Coteaux de la Palaire
M. DOUILLARD Alexis, Mme ABJEAN Océane.....	48 rue des Coteaux de la Palaire
M. BROCHARD Julien.....	68 rue des Coteaux de la Palaire
M. BARRANGER Damien, Mme LAMY Pauline .....	72 et 74 rue des Coteaux de la Palaire
M. Mme LEVEQUE Pascal et Béatrice .....	1 A la Palaire
M. Mme BRECHET Sébastien et Annie .....	1 B la Palaire
M. DOITTEAU Jocelyn, Mme VINCENT Clémentine.....	4 bis rue Jean Moulin

### Extension habitation :

M. Mme RICHARD-BONNET Jean-Marc et Vanessa .....	2 les Hauts de Fouques
Mme LORGEOU Julie.....	34 rue du Bas Fradet

### Réhabilitation :

M. LATRACH Farid.....	10 D rue de la Pénissière
-----------------------	---------------------------



# Etat Civil

## Naissances

### Nos félicitations aux heureux parents

26/11/2018 .....	Tom PERCOT .....	20 Bis Fradet
04/12/2018 .....	Jules MINAUD.....	Le Grand Coubrenier
06/12/2018 .....	Romy BEZIER.....	1 bis impasse des Pins
03/01/2019 .....	Éléa GUYOT .....	1 rue des Bouffardières
06/01/2019 .....	Gatien GUIBERT .....	58 rue du Haut Fief
17/02/2019 .....	Louka BAUDRY .....	21 rue du Bordage
22/02/19 .....	Clément JAMIN.....	4 la Bérangerie



## Mariages

### Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

22/12/2018 .....	MERLET Olivier et NGALULA Kwela.....	26 rue de la Vendée
------------------	--------------------------------------	---------------------



## Décès

### Nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches

17/11/2018 .....	LEBOUC Albert.....	EHPAD Saint-Gabriel
17/11/2018 .....	DURAND Jean-Claude .....	Le Frégon
21/11/2018 .....	GRÉAUD Françoise .....	EHPAD Saint-Gabriel
23/11/2018 .....	AUNEAU René.....	Résidence Saint-Gabriel
26/11/2018 .....	FONTENEAU Guy.....	24 rue du P. Auguste Durand
29/11/2018 .....	BERTIN Anne.....	EHPAD Saint-Gabriel
26/12/2018 .....	PÉRIN Jacques.....	EHPAD La Chimotaie
06/01/2019 .....	GARCIA-MELGARÉS Georges .....	EHPAD La Chimotaie
10/01/2019 .....	DECOM Suzanne.....	EHPAD La Chimotaie
19/01/2019 .....	PERRIER Renée.....	EHPAD La Chimotaie
19/01/2019 .....	RODRIGUEZ Odette .....	EHPAD La Chimotaie
21/01/2019 .....	FILLAUX Françoise .....	EHPAD La Chimotaie
27/01/2019 .....	LÉAUTÉ Bernard.....	EHPAD La Chimotaie
16/02/2019 .....	SOURISSEAU Simonne.....	27 rue des Bouffardières
21/02/2019 .....	HERVOUET Yvette.....	EHPAD Saint-Gabriel
26/02/2019 .....	ABGRALL Philippe.....	1 Chemin des Mêles





**"FAITES" DE LA MUSIQUE !** (CUGAND)

**VENDREDI 28 JUIN**

**AVIS AUX MUSICIENS**  
 Vous jouez d'un instrument ?  
 Vous souhaitez participer à la fête de la musique en jouant 1, 2 ou 3 morceaux ?  
 Alors contactez nous vite en Mairie au :  
 02.51.43.70.73 ou sur [mairie@cugand.fr](mailto:mairie@cugand.fr)

**ON COMPTE SUR VOUS !!**  
**LA COMMISSION CULTURE**

**Une date à retenir pour découvrir la richesse de la vie associative et les différentes activités proposées.**



**COMPLEXE SPORTIF PIERRE STEPANOVSKY**

**INVITATION INAUGURATION**



**SAMEDI 30 MARS**

- 10h30 : Accueil des invités et visite de la médiathèque
- 11h15 : Allocutions
- 12h00 : Vin d'honneur
- 14h00 à 16h00 : Dédicaces de Fabienne RAIMBAUD, auteur du livre « La Sèvre Nantaise, de la Loire à la source »
- 14h00 : Atelier décoration de la médiathèque
- 16h30 : Contes pour les enfants
- 18h30 : Apéro musical

**DIMANCHE 31 MARS**

**10H00 : Café coup de coeur de l'équipe (livres, CD, DVD)**

Mais aussi : Exposition photos par le club Photo sur la Sèvre, exposition « Nature, sens et inspiration » prêtée par le Département, visite-découverte en continu, jeux, consultation de documents...

